

STUDIA RELIGIOSA HELVETICA
JAHRBUCH

Les objets de la mémoire
Pour une approche comparatiste
des reliques et de leur culte

Editorial Committee

Comité de rédaction **Redaktionskomitee**

Philippe Borgeaud (Genève), Maya Burger (Lausanne),
Richard Friedli (Fribourg), Karénina Kollmar-Paulenz (Bern)

Présidente du Comité de rédaction **Präsidentin des Redaktionskomitees**

Prof. Dr. K. Kollmar-Paulenz

Universität Bern

Institut für Religionswissenschaft

Länggassstrasse 51
CH-3000 Bern 9

Founding Members

Membres fondateurs **Gründungsmitglieder**

Philippe Borgeaud, Fritz Graf, Axel Michaels,
Fritz Stoltz †, Jacques Waardenburg

Die Studia Religiosa Helvetica – Jahrbuch und Series Altera – sind Publikationsreihen
der Schweizerischen Gesellschaft für Religionswissenschaft. Anträge auf Mitgliedschaft
können auf der Homepage der Gesellschaft gestellt werden: www.sgr-ssr.ch.
Mitglieder erhalten das Jahrbuch kostenlos.

Studia Religiosa Helvetica – Annuaire et Series Altera – sont des collections de la
Société Suisse pour la Science des Religions. Il est possible de devenir membre en
remplissant un formulaire à disposition sur le site internet de la société: www.sgr-ssr.ch.
Les membres reçoivent l'annuaire gracieusement .



PETER LANG
Bern · Berlin · Bruxelles · Frankfurt am Main · New York · Oxford · Wien



PETER LANG
Bern · Berlin · Bruxelles · Frankfurt am Main · New York · Oxford · Wien

Information bibliographique publiée par «Die Deutsche Bibliothek»
«Die Deutsche Bibliothek» répertorie cette publication dans la «Deutsche
Nationalbibliografie»; les données bibliographiques détaillées sont disponibles
sur Internet sous <http://dnb.ddb.de>.

Table des matières

Philippe BORGEAUD	7
Introduction	7
 <i>Textes et pratiques rituelles dans l'Antiquité</i>	
Laurent COULON	
Les reliques d'Osiris en Egypte ancienne: données générales et particularismes des cultes thébains ...	15
Youri VOLOKHINE	
Reliques et traces en Egypte ancienne. A propos de la présence sur terre d'écrits et d'objets d'origine divine	47
David BOUVIER	
Reliques héroïques en Grèce archaïque: l'exemple de la lance d'Achille	73
Renée KOCH PIETTRE	
La <i>Chronique de Lindos</i> , ou comment accommoder les restes pour écrire l'Histoire	95
Athanassia ZOGRAFOU	
Images et «reliques» en Grèce ancienne. L'omoplate de Pélops	123
 <i>Reliques en Extrême-Orient</i>	
Frédéric GIRARD	
Quête et transmission des reliques de la Chine au Japon, au XIII ^e siècle	149

© Peter Lang SA, Editions scientifiques européennes, Berne 2005
Hochfeldstrasse 32, Postfach 746, CH-3000 Berne 9
info@peterlang.com, www.peterlang.com, www.peterlang.net

Tous droits réservés.
Réimpression ou reproduction interdite par n'importe quel procédé, notamment
par microfilm, xérophotie, microfiche, microcarte, offset, etc.

Imprimé en Allemagne

le saint est réellement présent dans la relique ou dans l'image, comme le Christ est réellement présent dans les espèces, ses apparitions sont réelles tout comme le sont ses capacités thaumaturgiques. La notion même d'intercession s'efface, ce qui conforte les Réformés dans leur conviction que le papisme est une idolâtrie. L'Eglise romaine a fait là un choix lourd de conséquences, qu'elle a assumé en toute conscience et en toute connaissance de cause, acceptant de creuser le fossé qui la séparait désormais des confessions réformées.

Réaménager le rapport au sacré: les reliques dans l'iconoclasme et la polémique religieuse aux premiers temps de la Réforme genevoise¹

Christian GROSSE (Université de Genève) et Daniela SOLFAROLI CAMILLOCCI (Université de Genève)

Bibliographie

- BROWN, P. (1984), *Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, Paris.
- HERRMANN-MASCARD, N. (1975), *Les reliques des saints. Formation coutumière d'un droit*, Paris.
- SALLMANN, J.-M. (1994), *Naples et ses saints à l'âge baroque (1540-1750)*, Paris.
- SEIDEL MENCHI, S. (1987), *Erasmo in Italia, 1520-1580*, Torino.
- VINCINT, N. (2001), *The Holy Blood. King Henry III and the Westminster Blood Relic*, Cambridge University Press.
- ZARRI, G. (1990), *Le sante vive. Profezie di corte e devozione femminile tra '400 e '500*, Torino.

¹ Cette communication naît des échanges et des discussions entre ses deux auteurs, qui ont confronté ici leurs expériences respectives de recherche. La première partie («L'iconoclasme dirigé contre les reliques à Genève», pp. 286-296) a été rédigée par Ch. Grosse; la seconde («iconoclasme et discours théologique», pp. 296-321), par D. Solfaroli Camillocci.

christianisme médiéval, à la fois par la purification des formes traditionnelles du culte et par l'adoption de pratiques religieuses définies comme authentiquement évangéliques.

L'iconoclasme dirigé contre les reliques à Genève

Une violence dirigée spécifiquement contre les reliques est clairement identifiable parmi l'ensemble des événements qui marquent le passage de Genève aux idées évangéliques, en particulier au moment où ces idées triomphent sur le plan social et sur le plan politique. Comme partout ailleurs dans la Chrétienté occidentale, les reliques étaient nombreuses dans la ville. Le seul ensemble que formaient la cathédrale et la chapelle des Macchabées, en comptait, selon divers chroniques et inventaires contemporains, au moins une trentaine². Elles proviennent d'une vingtaine de saints ou de martyrs.

On trouvait également à Saint-Pierre et dans la chapelle des Macchabées des morceaux de la croix et au couvent de Rive une épine de la couronne du Christ³. L'Eglise de la Madeleine conservait les restes de quatre saints⁴. Ces reliques se présentaient sous plusieurs formes. Dans la plupart des cas, elles étaient contenues dans une boîte d'argent, plus rarement de bois ou d'ivoire, généralement dorée.⁵

Dans quelques cas, le reliquaire servait de support à une croix⁶ ou

² ARCHINARD (1864), pp. 290-295, 300-310; TURRETTINI (1877), pp. 97-129; DUFOUR (1925). L'analyse de ces documents a été conduite de manière systématique pour la cathédrale Saint-Pierre par DEONNA (1948), pp. 87-96. Une évaluation plus précise du nombre de relique est difficile: certains documents mentionnent seulement «des reliques», «plusieurs» ou «diverses» reliques, empêchant ainsi une quantification précise (*ibid.*, p. 94).

³ DEONNA (1948), pp. 89 et 94; TURRETTINI (1877), p. 115.

⁴ TURRETTINI (1877), p. 109.

⁵ TURRETTINI (1877), pp. 109, 115, 121-122; DEONNA (1948), pp. 88-91, 94-96.

⁶ DEONNA (1948), pp. 115, 122.

était intégré à des objets liturgiques⁷. Certaines «symages» – statues ou tableaux – fonctionnaient également comme reliquaires⁸. Plusieurs de ces derniers prenaient la forme de la partie du corps du saint qu'ils contenaient: un pied, une main, ou un bras, comme dans le cas de la relique de saint Antoine⁹. Dans leur plus grand nombre, les reliquaires étaient logés à l'intérieur ou à proximité des autels qui en renfermaient parfois plusieurs¹⁰.

La localisation des reliques explique en partie pourquoi elles ne sont l'objet d'attaques directes qu'au moment où les évangéliques s'emparent des lieux de culte. A Genève, comme dans beaucoup d'autres villes où les images sont détruites à cette époque, la violence iconoclaste concerne d'abord la périphérie ainsi que les places publiques, c'est-à-dire les lieux les plus facilement accessibles à une forme d'action qui, dans cette phase initiale, est généralement clandestine; la violence ne pénètre les édifices religieux que dans un second temps. Elle vise alors souvent à la purification des lieux acquis au nouveau culte¹¹.

⁷ DEONNA (1948), p. 121.

⁸ Ainsi, à la chapelle des Macchabées, le buste de saint Sébastien contient, apparemment dans son piédestal, le crâne du saint (DEONNA (1948), p. 93). Dans d'autres cas, le fait est plus difficile à établir avec certitude, notamment parce que, dans les documents contemporains, le terme d'«image» semble être parfois pris pour celui de relique (TURRETTINI (1877), p. 115). Des images de la Vierge et de saint Christophe constituent probablement des reliquaires (DEONNA (1948), pp. 89 et 93).

⁹ W. DEONNA (1948), pp. 88, 90 et 94.

¹⁰ On peut ainsi établir avec certitude la présence de reliques à l'intérieur ou à proximité de quatre des autels de la cathédrale. L'armoire qui se trouve à proximité de l'autel Saint-Antoine, contient les reliques de ce dernier ainsi que celles de saint Alexis; l'autel Saint-Martin contient celles de ce dernier ainsi que celles de saint Cosme et saint Damien (DEONNA [1948], pp. 89-90). CHRISTIN (1991), pp. 125 et suivantes. La logique iconoclaste semble être sur ce point semblable à Genève et à Neuchâtel: BERTHOUD (1984), pp. 331 et 335. Après les événements du 23 octobre 1530 à Neuchâtel, Guillaume Farel s'en félicite dans ces termes: «Par la grâce de Notre Seigneur, nous avons beau lieu et large, car il fait beau voir ce qui a été nétoyé de l'Eglise, en laquelle, par les aultels, [on] ne pouvoit avoir place, fors après disner» (HERMIN-JARD (1866-1897), V, pp. 421, 27 octobre 1530).

¹¹ 11

Si l'on met de côté quelques actes isolés qui participent de cette volonté d'arracher à l'usage, d'interdire et par une volonté purificatrice, qui pousse àachever l'élimination phase initiale, l'iconoclasmie genevois se scinde pour l'essentiel en deux vagues. La première coïncide avec la conquête du couvent de Rive qui devient le premier lieu public de prédication évangélique. Une série de destructions suit de peu le sermon que Guillaume Farel y prêche le premier mars 1534 et dure jusqu'en juillet 1534: elles «nettoient» aussi bien les abords que l'intérieur de l'édifice¹². A cette occasion ont lieu les premières destructions d'autels, l'un au couvent et l'autre dans la chapelle de Notre-Dame de Bethléem qui se situe à proximité¹³. Des reliques ont été probablement éliminées au cours de ces événements¹⁴. Après juillet 1534, des violences continuent à se produire sporadiquement, mais avec une certaine régularité jusqu'au déclenchement de la deuxième vague iconoclaste en août 1535. A partir du 8 août, la plupart des églises de la ville sont «visitées» par les iconoclastes, au cours d'une campagne qui prend parfois des allures de carnaval ou de charivari¹⁵. Les autorités tentent certes de prendre le contrôle du nettoyage des églises, mais elles sont à plusieurs reprises débordées à la fois par l'avidité des pillards

¹² 1^{er} mai 1534 (JUSSIE (1996), p. 138); 23-24 mai 1534 (*Registres du Conseil*, XII, p. 547 et n. 2; JUSSIE (1996), pp. 139-140); 26 juillet 1534 (*Registres du Conseil*, XIII, p. 18; JUSSIE (1996), p. 140); des violences visant l'église de la Madeleine et son cimetière sont également commises à ce moment-là: 24-25 mai 1534 et 22 juin (JUSSIE (1996), pp. 140-141).

¹³ ROSET (1894), p. 185; JUSSIE (1996), p. 143.

¹⁴ Au moment où elles dressent l'inventaire des biens d'Eglise, en août 1535, les autorités genevoises établissent notamment une liste des «biens meubles du convent de Rive, de quoy la ville n'a point heu», c'est-à-dire qu'elles n'ont pu récupérer: au moins trois reliquaires figurent dans cette liste (TURRETTINI (1877), p. 115).

¹⁵ «Le dimanche 8 d'aoust, ledit Guillaume Farel et sa compagnie avoit fait sonner le sermon à Rive le matin et alla prescher à la grande esglise de S. Pierre au son de la grosse cloche de l'Evesque et abattirent les images une grande partie et rompirent les armoires et coffres où estoient les reliques» (GESENDORF (1942), p. 441). Voir également: *Registres du Conseil*, XII, pp. 278-279; ROSET (1894), p. 200; JUSSIE (1996), pp. 211-212; FROMENT (1854), pp. 144-146.

phase initiale, l'iconoclasmie genevois se scinde pour l'essentiel en deux vagues. La première coïncide avec la conquête du couvent de Rive qui devient le premier lieu public de prédication évangélique. Une série de destructions suit de peu le sermon que Guillaume Farel y prêche le premier mars 1534 et dure jusqu'en juillet 1534: elles «nettoient» aussi bien les abords que l'intérieur de l'édifice¹². A cette occasion ont lieu les premières destructions d'autels, l'un au couvent et l'autre dans la chapelle de Notre-Dame de Bethléem qui se situe à proximité¹³. Des reliques ont été probablement éliminées au cours de ces événements¹⁴. Après juillet 1534, des violences continuent à se produire sporadiquement, mais avec une certaine régularité jusqu'au déclenchement de la deuxième vague iconoclaste en août 1535. A partir du 8 août, la plupart des églises de la ville sont «visitées» par les iconoclastes, au cours d'une campagne qui prend parfois des allures de carnaval ou de charivari¹⁵. Les autorités tentent certes de prendre le contrôle du nettoyage des églises, mais elles sont à plusieurs reprises débordées à la fois par l'avidité des pillards

Chroniques et documents officiels nous renseignent assez précisément sur les circonstances de ces découvertes. Au sujet de l'épisode du bras de Saint-Antoine, demeuré célèbre pour avoir été par la suite mis au service de la polémique réformée¹⁶, Antoine Froment livre le récit suivant: parmi les reliques de la cathédrale, écrit-il,

(ii) en y ayant une des quelles on avoit plus grande reverence dans Geneve, que de toutes les autres, qu'on appelloit le bras de St Anthoine, ont ils trouvèrent au lieu du bras une pible, ou membre viril naturel d'ung cerf, qui fust pourté et monstré au Conseil, et presque par toute la ville pour voyr l'abus si grand qui avoit esté en ces reliques par le passé; disans «voycy le bras de St Anthoine qu'on nous faisoit adouer»¹⁹.

¹⁶ ROSET (1894), p. 214. Pour sa part, Antoine Froment introduit son récit de ces événements de façon analogue: «Après que les images furent abattues dans l'Eglise Saintet Pierre, vindrent à visiter les reliques qu'ilz appelloient les os des Sanctet». Plus loin, il raconte que les militans évangéliques «se sont mitz en armes et en rench de bataille, pour aller batailler contre toutes les aultres ydolles des Eglises de la ville» (FROMENT (1854), p. 148).

¹⁷ ROSET (1894), pp. 214-215.

¹⁸ CALVIN (2000), p. 24.

¹⁹ FROMENT (1854), pp. 146-147; ROSET (1894), p. 214; GESENDORF (1942), p. 441. Voir également: DEONNA (1948), p. 88. Le récit de la découverte dans le reliquaire d'un «membre viril naturel d'ung cerf» au lieu de l'os du bras de saint Antoine, colporté à la suite de Froment par tous les chroniqueurs et historiens réformés, pose évidemment problème; comme l'a relevé Henri Naef, «la conservation d'un morceau de chair n'était pas possible à l'air libre dans le climat de Genève» (NAEF (1936-1968), I, p. 215). Quel que soit cependant l'objet qui a été réellement découvert, c'est bien en tant que «membre viril naturel d'ung cerf» qu'il a été exhibé.

L'autre épisode au sujet duquel nous sommes bien renseignés se situe à la même époque et se déroule à mains égards sur le même mode: le démontage d'un autel logé dans la crypte du temple de Saint-Gervais, dans lequel se trouvaient les reliques de trois martyrs, fait, comme à Saint-Pierre, découvrir une supercherie: les voix des martyrs que, en approchant de l'autel, l'on pouvait entendre réclamer leur canonisation ou le retour de la messe à Genève, provenant en réalité d'un système de tuyaux percés de telle sorte, qu'ils ressonnaient comme si c'estoit un murmure de gens qui parloient; on découvre également que l'autel était pourvu d'une autre mécanique: des crochets retenaient les chapelets que l'on y introduisait alors que la croyance collective attribuaient cette action de rétention aux martyrs²⁰.

Dans les deux épisodes, le démontage du mobilier liturgique et l'extraction de la relique constituent un acte public de révélation et de démonstration. Visant à la fois à choquer et à prouver, il s'efforce de provoquer une réaction de rejet des anciennes formes de dévotion. La preuve apportée de manière éclatante doit, selon les cas, entraîner la conversion ou la consolider. La tuyauterie de l'autel où se trouvaient les reliques des martyrs, dévoile au grand jour une mécanique de mystification. La divulgation du procédé secret renfermé par cet autel est enregistrée non seulement par les chroniques, mais également par le gouvernement de la ville dans ses registres. Le récit de l'événement qui y figure, rend compte d'une prise de conscience générée par la révélation visible de la tromperie:

tous ceux qui les virent jugerent que par ces trous il se faisait un son depuis les dits vaisseaux, en sorte que les vaisseaux se reprirent ainsi resonnoient comme si c'estoit un murmure de gens qui parloient. On crut que toutes ces choses estoient la cause de ces sots discours qu'on avoit tenus si longtemps dans cette ville²¹.

²⁰ ROSET (1894), pp. 214-215; FROMENT (1854), pp. 149-150; voir également GUILLOT (1903), pp. 33-35 et NAEF (1936-1968) I, pp. 212-213.

²¹ *Registres du Conseil*, XIII, pp. 377-378, cité dans la traduction de Flournois, *Extrait des registres publics*, p. CLIX; rappelant les croyances liées aux ré-

De même, le morceau de chair qui a été pris pour le bras de saint Antoine est promené par les rues de la ville pour donner à voir comment les fidèles ont été trompés. Ce faisant, les militants évangéliques récupèrent le mode rituel de la procession pour le détourner à d'autres fins: au lieu de proposer la relique à l'adoration des fidèles, leur procession parodie la livre à l'humiliation de la moquerie publique. En exhibant l'objet obscène qui a reçu le culte des fidèles, les militants évangéliques signifient leur intention de marquer nettement la distinction du pur et de l'impur, de dégager le sacré de la pollution qu'engendre à leurs yeux la confusion avec la réalité matérielle à laquelle il est soumis dans la relique. Vidant les églises de la présence de cette source de pollution, c'est la sacralité des lieux de culte qu'ils veulent restaurer²². Dans le même temps, la crainte suscitée par la relique est exorcisée par le dévoilement public de la supercherie. L'acte iconoclaste fait la démonstration qu'au lieu de contenir une présence sacrée susceptible d'intervenir ici-bas, la relique se réduit à sa dimension matérielle: une pierreponce dans le cas de la cervelle de saint Pierre²³. En promenant par la ville ce que l'on prenait pour le bras de saint Antoine, vraisemblablement au son du tambour, les iconoclastes se libèrent donc de l'emprise de cette présence²⁴.

liques des martyrs de Saint-Gervais, Michel Roset rapporte que «le secret de tout cela estoit que sous ledit autel y avoit des grands pots ou tuyaux de terre» (ROSET (1894), p. 215).

²² Ce point a été également mis en évidence par DAVIS (1979), pp. 257-261 et JOBLIN (1999), p. 134.

²³ Michel Roset rapporte que les iconoclastes ont exhumé à la cathédrale «la cervelle S. Pierre qu'on tenoit en grande vénération et fut trouvé que c'estoit une pierreponce» (ROSET (1894), p. 214).

²⁴ Pour Waldemar Deonna, les militants évangéliques qui attaquent les idoles d'un culte qu'ils jugent superstitieux ne sont pas nécessairement exemplis eux-mêmes de toute «crainte supersticieuse» vis-à-vis de ces objets: «Et cependant le zèle iconoclaste des Réformés n'est pas lui-même affranchi de toute trace d'ancienne superstition [...] Il est fort vraisemblable que la crainte supersticieuse du pouvoir miraculeux et de la vie latente des statues et peintures [...] poussa tout autant le peuple à détruire les images adverses du culte catholique, que l'hostilité réfléchie pour une doctrine subitement abhorree» (DEONNA (1917), pp. 480-481).

L'efficacité de cette dénonciation de la supercherie repose non seulement sur la mise en scène parodique de la relique, mais également et peut-être surtout, sur la dissolution des liens que celle-ci entretient avec son environnement matériel et cultuel. Comme l'a souligné Jean-Claude Schmitt, la relique s'inscrit à l'intérieur d'un «spectre d'objets étroitement liés les uns aux autres» et ne constitue que l'un des «modèles parmi d'autres de présentification et de visualisation du sacré». C'est l'ensemble de ce contexte matériel et cultuel, qui authentifient la relique comme objet de vénération²⁵. Le bras de saint Antoine est exemplaire de cette insertion de la relique à l'intérieur d'un système visuel et rituel complexe. Rappelant que «en tout le pays n'y avoit pas une telle solennité ne superstition», que celle qui se faisait autour de cette relique, Antoine Froment décrit en détail les pratiques qui s'y rapportaient:

quand il estoit question de mettre fin à quelque chose douteuse et de grande importance, c'estoit de faire le serment sur le bras de St Anthoine, dans St Pierre; lequel ne se fayoit sans grande solemnité, au son des cloches, tous les Prebsters assemblés à une grande messe solennnelle, en leur baillant cinq florins: lesquelz donnoyt entendre que celluy qui se parjuroit, la main lui devoit venir seche dans ung an. Aussi au devant et à la monstre de la chapelle ou de la boutique du St Anthoine, y avoit tout plain de mains de cire seches et tout plain d'autultres choses²⁶.

Le bras de saint Antoine était donc intégré à un important déploiement rituel dans le cadre d'une cérémonie de prestation de serment, dont la solennité était soulignée par la célébration d'une messe et la sonnerie de l'une des cloches de la cathédrale²⁷. Alors que la relique est généralement enfermée à l'intérieur d'une armoire placée dans la chapelle Saint-Antoine, son rôle rituel dans cette cérémonie, et en particulier la capacité qu'a le saint de sanctionner le parjure par le

dessèchement de la main, sont rappelés par les ex-voto en forme de main vendus devant la chapelle. Entre la gestuelle du serment dans laquelle la main a une importance centrale, la forme de la relique et les ex-voto se noue ainsi une grammaire symbolique qui donne sens à la relique, comme mode d'une participation active du saint à la vie sociale des fidèles. Or, en arrachant la relique à son contexte matériel et culturel pour la promener par les rues de la ville, les militants évangéliques désorganisent le réseau des signes dont elle tire sens. Le traitement qu'ils infligent à la relique répond ainsi à des dispositifs d'authentification d'une présence par une stratégie d'invalidation, qui donne à voir une absence.

Les procédés que les militants évangéliques emploient à l'encontre des reliques, s'appliquent également à d'autres supports matériels de la piété traditionnelle comme les hosties. Ainsi le 8 août 1535, les iconoclastes – selon le récit d'Antoine Froment, ce sont en l'occurrence des enfants – ne se contentent pas de se saisir des hosties dans la cathédrale pour les jeter par terre et les «rompre et briser», mais ils les emportent triomphalement hors de l'église pour les montrer en proclamant, toujours selon le même récit: «Nous avons les dieux des Presbtres, en voullez vous?» De la même manière que les reliques sont tirées du réseau des signes qui leur donnent sens, les hosties sont extirpées de leur gangue liturgique pour être mises à nues comme simples médailles de farine et par là, invalidées comme lieux d'une présence divine. Cette démonstration disqualifiante se poursuit sous la forme d'une sorte d'ordalie puisque l'un des meneurs, saisissant «environ cinquante hosties des Presbtres consacrées» les donne à manger à son chien, «disant, si ce sont vrays dieux ne se laisseront manger à ung chien; mais, continue le récit, [le chien] les devoura tous à ung cop; et ainsi tous les dieux blancz, et les ydolles des Presbtres furent brisés ou mangés du chien barbet dans Geneve»²⁸. La mise à

²⁵ SCHMITT (1999), pp. 146-147, 151.

²⁶ FROMENT (1854), p. 147.

²⁷ Des prestations de serment sur les reliques avaient fréquemment lieu au Moyen Age, comme le rappellent STÜCKELBERG (1902), pp. CV-CVI et DEONNA (1948), p. 88.

²⁸ FROMENT (1854), p. 146. D'autres mise à l'épreuve des hosties ont également eu lieu auparavant (automne 1530, 8 octobre 1534). Jeanne de Jussie, qui rapporte ces profanations, retoume le sens de cette éprouve en montrant comment la présence divine s'y atteste en résistant miraculeusement à la profanation (JUSSIE (1996), p. 162).

l'épreuve des hosties confirme ainsi aux yeux de ceux qui s'y livrent l'absence du divin là où la piété traditionnelle le cherche.

Qu'il soit dirigé contre les hosties ou contre les reliques, l'acte iconoclaste veut donc prouver que le divin ne se mêle en quelque manière que ce soit à la matière. Hosties et reliques sont aussi vides les unes que les autres de sa présence. Le discours que tient ainsi l'iconoclasme fait écho à celui que diffuse l'ensemble des instruments de propagande que mobilisent les militants évangéliques, du livret au répertoire de chants, en passant par les prédications publiques ou clandestines, le théâtre, les placards ou les disputes publiques relayées par des publications qui en exposent les conclusions²⁹. Parallèlement à la condamnation des images, des idoles et des reliques qui y est continuallement reprise, on y retrouve aussi constamment l'idée que le divin ne peut s'attacher ni à un lieu, ni se manifester en un temps déterminé³⁰. Guillaume Farel, au cours de la dispute publique intervenue peu avant le déclenchement de la deuxième vague d'iconoclasme rappelait ainsi que la parole divine «effent de chercher Dieu en choses visibles, ne choses faites de main d'homme, mais, ainsi que Dieu est invisible et esprit, le fault adorer non en cecy, ne en cela, mais en esprit et en vérité»³¹.

²⁹ Au sujet des publications évangéliques qui circulent à Genève durant ces années, voir: DUFOUR (1878); DROZ (1957a et b).

³⁰ *Les grands pardons et indulgences, Nouvellement imprimé à Gant, par Pieter van Wingeue, [Genève, Pierre de Vingle, 1533], f. 5v; [Mathieu Malingre], *S'en-suyvent plusieurs belles et bonnes chansons, [Neuchâtel, Pierre de Vingle], 1533, chant 1, IX, XI, XII, XVII; [Mathieu Malingre], *Noelz nouveaux, [Neuchâtel, Pierre de Vingle, c. 1533], chant 1; [Mathieu Malingre], *Moralité de la maladie de Chrestienné, nouvellement imprimé à Paris, par Pierre de Vignolle [Neuchâtel, Pierre de Vingle], 1533; La confession et raison de la foy de maistre Noel Beda, Imprimé à Paris par Pierre de Vignolle, 1533, chap. premier; DUFOUR (1885), pp. 39-40; HIGMAN (1987), p. 77.****

³¹ Plus loin il ajoute: «Et Jésus nous dict que si aucun nous dit «Christ est ycy, Christ est là», que nous ne le devons point croire, car faultz Christ et faulx prophètes viendront et détruyront plusieurs» (DUFOUR (1885), p. 32, 33). A ce sujet, voir également: FAREL (1867), p. 56.

Dire que l'iconoclasme comme la polémique évangéliques se dressent contre l'idée que le divin puisse être localement présent et se mêler à la matière revient cependant à n'expliquer qu'à moitié le réaménagement du rapport au sacré auquel procèdent les évangéliques. L'iconoclasme ne peut être analysé indépendamment de l'examen des modes de communication avec le sacré que les évangéliques instaurent et des formes de présence divine auxquelles ils croient. S'ils rejettent les modalités traditionnelles de (présentification), pour reprendre les termes de Jean-Claude Schmitt, c'est bien avec l'intention d'empêcher d'autres. Faute de prendre en compte cette dynamique, on en arrive trop souvent à la conclusion que le mouvement évangélique a entraîné un éloignement, voire une abstraction du divin. Il est au contraire frappant d'observer qu'avant même de rompre en acte avec les anciennes conceptions du sacré, les évangéliques adoptent leurs propres formes de communication avec le divin. Alors que l'iconoclasme ne devient une forme dominante de la lutte religieuse qu'au printemps 1534, leurs prédateurs prèchent régulièrement depuis l'été 1532³², leur imprimeur tente de publier la Bible en français dès février 1533³³ et la cène est célébrée dès avril 1533, selon une liturgie rédigée quelques années plus tôt et imprimée en août 1533³⁴. Or, en célébrant leurs cultes, ces sont trois formes de présence du divin qu'ils expérimentent. Par la lecture et le commentaire de la Bible, ils communiquent avec la parole divine³⁵. La scène rituelle de

³² *Registres du Conseil, XII, p. 111, 29 juin 1532.*

³³ *Ibid., p. 214, 18 février 1533.*

³⁴ Au sujet de la première cène célébrée par les évangéliques (hors des murs de la ville), voir: JUSSIE (1996), p. 95; FROMENT (1894), pp. 168-169; FROMENT (1854), p. 48; BERCHEM (1934). La liturgie qui est alors utilisée, est celle de Guillaume Farel, voir à ce sujet: GILMONT (1983), pp. 122-123.

³⁵ Le sermon que Froment a prêché place du Molard et qu'il a lui-même transcrit commence par la lecture du septième chapitre de l'Evangile de Mathieu et se poursuit par le commentaire des versets qui ont été lus (FROMENT (1854), p. 25). Selon la liturgie de Guillaume Farel, le prédicateur commence par une prière, suivie par le Notre père, puis, «après l'oraison, le prêcheur commence de prendre quelque texte de la sainte scripture, lequel il lî plainement [...] et après la lecture il declare mot à mot, sans sauter, amenant les passages qui sont en l'escriture servans à la déclaration d'icely qu'il expose» (FAREL (1959), p. 71).

leur réunion autour de la parole est réglée de manière à faire converger l'assemblée autour de cette présence. De plus, chacune de leur activité cultuelle sollicite et s'accompagne d'une intervention du saint Esprit. Agent privilégié de la communication avec le divin, le saint Esprit apparaît aux évangéliques comme une force agissante, qui les anime de l'intérieur. Ainsi, Antoine Froment, lors de sa première prédication publique prie-t-il pour que Dieu donne à ses auditeurs «[son] saint spirit pour ouyr [sa] sainte parolle, leur ouvrant les yeux et leur amour, et les oreilles de leurs entendement»³⁶. Enfin, l'assemblée cultuelle, et plus particulièrement l'assemblée eucharistique, donnent réalité à la présence au monde du corps du Christ. Comme le rappelle l'introduction que Guillaume Farel a rédigée pour sa liturgie, «la sainte cène [...] est une communion visible avec les membres de Jésus-Christ, que ceux qui prennent et rompent un mésme pain, sont un mésme corps, c'est le corps de Jésus-Christ»³⁷. L'Eglise, comme société chrétienne, constitue la forme sociale de la présence d'un dieu qui se livre également par le biais de la parole et par l'intermédiaire du saint Esprit. C'est forts de l'expérience d'une communication avec le divin qui, pour être essentiellement spirituelle et intérieure, n'en est pas moins conçue comme réelle et visible dans sa dimension sociale, que les évangéliques rejettent les reliques et leur culte – avec une répulsion suscitée par l'idée que le sacré se souille dans le contact avec la matière.

Iconoclasme et discours théologique

³⁶ FROMENT (1854), p. 24.
³⁷ FAREL (1959), pp. 41-42.

En général, la polémique des milieux adhérents à la Réforme fut perçue, dès ses premiers essais, comme une forme d'iconoclasme, au point que, pour les tenants de l'orthodoxie romaine, elle équivaut à un blasphème, à cause de son langage aussi bien que du message qu'elle transmet³⁸. En effet, pour détacher les fidèles des pratiques religieuses traditionnelles – telles celles liées au culte des saints –, la polémique des réformateurs use d'une rhétorique démythifiant, à la fois, la doctrine dont on nie les fondements scripturaires et l'autorité ecclésiale, qui l'impose. Il est vrai que la critique des reliques puise ses arguments dans une tradition anticléricale et antirromaine ancienne, à laquelle la culture humaniste avait donné une nouvelle dignité littéraire³⁹. Mais, à la différence de la critique savante des humanistes et notamment de celle d'Erasmus, la polémique protestante vise moins à blâmer des abus ecclésiastiques qu'à montrer la présence d'un pouvoir diabolique et forcément antichrétien qui s'incarne dans l'institution-Eglise. Elle appelle donc à la réformation de l'Eglise de Dieu, en exhortant tous les fidèles à sortir d'une Eglise romaine qui n'observe pas la pure doctrine de l'Evangile.

En deuxième lieu, il faut tenir compte du fait que le discours sur les reliques des réformateurs genevois surgit dans un contexte culturel déjà fortement marqué par l'iconoclasme; et il ne s'agit pas seulement de l'iconoclasme qui avait touché la ville de Genève, mais des vagues successives qui, depuis les flambées allemandes des années 1520 avaient frappé, à plusieurs reprises, la France ainsi que les villes de Zurich, Strasbourg, Bâle et puis Berne, Neuchâtel et le pays de Vaud⁴⁰. Les auteurs des textes imprimés à Genève que nous

³⁸ Voir, pour les milieux réformés, HIGMAN (1998); CROUZET (1990), vol. 1, pp. 164-211; 670-700; sur la polémique religieuse dans l'Allemagne luthérienne voir SCRIBNER (1981).

³⁹ Cf. le dossier sur la littérature du XVI^e siècle autour de la question des reliques recueilli par BOIRON (1988), qui est toutefois plus faible sur le plan critique; voir aussi EIRE (1986) et OZMENT (1975).

⁴⁰ CHRISTIN (1991), pp. 17-34; BURGY (1984); KÖRNER (1993); WANDEL (1995); MICHALSKI (2001).

allons examiner, ont été, d'une part, des acteurs ou des spectateurs d'actes iconoclastes, comme Antoine Marcourt, Pierre Viret et Jean Calvin; d'autre part, ils témoignent, comme le fait l'italien Bernardo Ochino dans ses sermons, du choc culturel que la transformation du paysage urbain des villes gagnées à la Réforme pouvait engendrer chez le fidèle. On peut donc lire les écrits de ces auteurs comme une réaction à l'expérience bouleversante de l'iconoclasme, dont ils reflètent les motivations idéales, même si ce n'est parfois de façon implicite. Mais, surtout, ces textes fournissent des justifications morales, des fondements scripturaires et, finalement, un encadrement théologique à l'iconoclasme en tant que «acte de piété»: un geste manifestant le rejet de l'idolâtrie par le chrétien et rendant, en même temps, sa pureté à l'acte d'honorer Dieu⁴¹.

Ces ouvrages étant destinés à gagner un ample public à la doctrine évangélique, leur discours s'organise sous la forme d'une longue exhortation au lecteur. En effet, les auteurs proviennent de milieux engagés dans la pastorale et ils sont eux-mêmes des prédicateurs ou des ministres. Leurs écrits ont une finalité de «vulgarisation théologique», c'est-à-dire qu'ils entendent soutenir le fidèle dans son choix de conversion et l'amer dans l'éventualité d'une discussion publique. La parole écrite est, dans ce cas-là, la prolongation littéraire de sermons ou de disputes enflammées, elle poursuit, explique et argumente un discours qui a souvent une origine orale⁴². Comme nous le verrons, la doctrine proposée n'est pas simplement une théorie; elle fait référence à la pratique quotidienne de la foi, pour montrer la nature idolâtre des dévotions quotidiennes, des gestes et des liturgies auxquels les fidèles sont attachés. C'est justement cette relation

entre discours théologique et expérience religieuse qui rend très efficacement la polémique contre les usages de la piété traditionnelle, notamment pour ce qui concerne le culte des saints et des reliques.

On aborde habituellement la controverse sur les reliques en l'associant à la polémique protestante – et notamment réformée – contre les images, dans la question du culte des saints⁴³. Il y a sans doute plusieurs éléments qui lient images et reliques, sous l'aspect cultuel aussi bien que matériel. Par ailleurs, le combat que les adhérents à la Réforme mènent contre l'idolâtrie, dont la «superstition» dans la pratique religieuse est un signe, frappe la vénération pour les images et les reliques dans son ensemble, comme le sermon d'Ochino sur images et reliques le témoigne. Il me semble toutefois utile de souligner aussi certains éléments spécifiques du discours réformé autour des reliques.

L'iconoclasme visant les reliques paraît, comme nous l'avons vu, plus démonstratif et pédagogique que celui dirigé contre les images. Même si n'est pas dépourvu d'un élément démythificateur, l'iconoclasme qui s'attaque aux images a souvent assumé le caractère d'un exorcisme, notamment quand les iconoclastes choisirent de ne pas détruire les images et de les laisser sur place: leurs mutilations témoigneraient ainsi d'une agression purificatrice qui se libère aussi de la croyance en leurs pouvoirs surnaturels⁴⁴. De la même manière, la polémique contre les images vise une présence et une représentation; elle n'attaque pas l'image en tant que telle mais son culte, qui l'assimile à une relique⁴⁵.

De son côté, le discours polémique sur les reliques garde le caractère démonstratif de la plupart des gestes iconoclastes s'adressant

41 Sur cet aspect voir CHRISTIN (1991), pp. 139-174, qui présente, sur les traces de Max Weber, l'iconoclasme comme une «action pieuse» exprimant une «théologie pratique»; il propose donc de penser à la «démarche iconoclaste... dans le cadre d'une recomposition de la sacralité» (p. 174); voir aussi WANDEL (1995), p. 4, là où elle remarque que les iconoclastes montraient de percevoir leur acte comme un «act of piety».

42 On a souligné souvent le lien entre prédication et iconoclasme: DAVIS (1979); ERE (1986), pp. 160seqq.; OZMENT (1975), pp. 56seqq.

43 WIRTH (1989); CHRISTIN (1991), pp. 35-55; DILLENBERGER (1999); Goody (2003), pp. 89sqq., dilue la question du discours théologique autour des reliques dans une perspective anthropologique assez ample et diachronique.

44 Voir WANDEL (1995), pp. 53sqq.; d'autres renseignements sur les premières vagues iconoclastes dans ICONOCLASME (2001), pp. 316sqq.

45 On sait que la position de Luther, Zwingli et de Calvin sur la question des images est assez nuancée; en brûlant ou détruisant les images, les iconoclastes dépasseraient souvent les attitudes et la volonté des théologiens: ERE (1986), pp. 54-104; DILLENBERGER (1999), pp. 174-186; BENEDICT (1999).

aux restes vénérés dans les églises. Les pamphlets amènent le lecteur à «dévoiler» les objets de la foi pour les regarder de plus près; ils remettent en question le culte en même temps que le support matériel, dans lequel ils invitent à discerner une idole «cachée» – par l'image qui l'encadre aussi bien que par le contexte des rites qui le justifient. Ainsi, l'idée transmise par la polémique genevoise est que, au sein du contexte sacré et solennel du culte des reliques masqué une réalité bien plus prosaïque qu'on ne le croit. C'est pour satisfaire à ce désir de pouvoir et leur avidité, que les hommes d'Eglise ont abusé les fidèles, en bâtiissant des dévotions autour de restes qui auraient gardé l'empreinte du contact avec le divin. Mais une fois sorties du milieu rituel qui les sanctifie, ces reliques montrent leur véritable nature, laquelle est matérielle, voire vilaine: elles ne témoignent que de l'absence de Dieu. Cet aspect paradoxal de la dévotion redouble le déshonneur que la vénération des saints inflige à Dieu: en investissant des hommes d'un culte qu'on devrait rendre à Dieu seul, elle manifeste son caractère d'idolâtrie dangereuse pour une foi qui se veut authentiquement chrétienne.

Parmi les premiers écrits qui proposent cette démarche aux lecteurs genevois, il y a un pamphlet imprimé pour la première fois à Neuchâtel, en 1533: *Le Livre des marchans*⁴⁶. Son auteur, Antoine Marcourt, est un ministre picard exerçant à Neuchâtel au côté de Guillaume Farel et Pierre Viret. Son ministère se distingue par sa prédication enflammée, qui donnait souvent lieu à des vagues d'iconoclasmie⁴⁷. Le *Livre des marchans* a probablement connu un succès

immédiat, puisque l'année suivante paraît déjà une nouvelle édition qu'on réimprime à Genève en 1541, à la fin du séjour dans la ville de son auteur. Marcourt, en effet, avait été parmi les ministres appelés à remplacer Calvin et Farel à l'époque du conflit entre ces derniers et le Conseil genevois, lequel avait ordonné leur expulsion. Sans doute le *Livre des marchans* propose-t-il des idées que Marcourt a plusieurs fois exprimées pendant son ministère⁴⁸.

Le *Livre des marchans* dénonce les abus de «l'économie du spirituel» administrée par la papauté, à savoir les rentes que l'Eglise percevait des fidèles grâce à la promotion du culte des saints et à la pratique des indulgences. Marcourt montre que les églises et les monastères constituent un véritable réseau d'activités commerciales sous la dépendance de Rome; des ecclésiastiques, qu'il définit, «pas seulement [comme] gros marchands, mais furieux larrons et insatiables loups ravissants» y travaillent sans relâche, aux ordres de leur «souverain marchant», le pape. Toujours à la recherche de nouvelles ressources pour s'enrichir, ils arrivent à tout transformer en marchandise pour nourrir leur avidité:

Riens ne leur est eschappé, de quoy à leur plaisir n'ayent marchandé, voire d'hommes, de femmes, de petits enfans, nasquis et non point encors naiz, des corps, des ames et espritz, des vivans, des mortz, des biens visibles et invisibles, du ciel, de la terre et des enfers, des viandes, des temps et jours, de mariage, de vestemens, rasures, ointures, acoustremens, de bulles, de chandise pour nourrir leur avidité:

46 A. MARCOURT, *Le livre des marchans fort utile à toutes gens nouvellement mis en lumiere par le sire Pantapole bien expert en tel affaire prochain voisin du siegneur Pantagruel*, [Neuchâtel, Pierre de Vingle, 1533]. Dans la nouvelle édition de cet ouvrage (*ibid.*, 1534), Marcourt abandonne la référence à Pantagruel et à son hypothétique compagnon Pantapole, pour expliquer ouvertement dans le titre que le livre sert «pour cognoistre de quelles marchandises on se doit garder d'estre trompé». Sur Marcourt voir BERTHOUD (1973).

47 En effet, d'autres ouvrages de Marcourt confirment la veine iconoclaste de sa production: il est l'auteur aussi de ces placards contre la messe qui en 1534 déclenchèrent à Paris la répression contre le mouvement évangélique, voir BERTHOUD (1973), pp. 157-222; voir aussi HARI (1957).

48 Le séjour à Genève de Marcourt le mit en conflit avec ses anciens collègues Farel et Viret; ainsi, dans les années suivantes, Marcourt rejoignit le groupe des opposants de Calvin. En 1544, toutefois, dans une nouvelle édition genevoise du *Livre des marchans*, mise à jour par son auteur, on trouve une référence élogieuse au *Traité des reliques* que Calvin venait de publier (cfri. *mifia*, p. 307). On a lu ce passage comme un essai, de la part de Marcourt, de se rapprocher à ses anciens compagnons: mais le jugement de ces derniers à son égard restera toujours assez froid ou négatif. BERTHOUD (1973), pp. 86-90. Le *Livre des marchans* sera imprimé plusieurs fois: avec ses douze éditions en 55 ans et trois traductions, cet ouvrage est parmi les satires antiromaines de langue française les plus connues au XVI^e siècle: BERTHOUD (1973), pp. 149-156.

pardons, des indulgences, remissions, d'ossements, aultres reliques et rognons, expectatives, dispenses, exemptions, de sacremens et sanctes œuvres de Dieu. De pain, de vin, ohuyle, de laict, de beurre, de fromage, d'eau, de sel, de feu, de fumigations, ceremonies, encensemens, chansons, melodies, de boyrs, de pierre, de confranres, inventions, traditions, loys, impostures.⁴⁹

Le culte des saints, obéit donc, comme toute liturgie et dévotion de la piété traditionnelle, à des finalités humaines et à des stratégies que l'on pourrait dire commerciales. Cette vision polémique d'une Eglise «boutique» de chrétiens, fait allusion à l'épisode des Evangiles où l'on voit les marchands chassés du Temple par Jésus et que Marcourt développe, sous forme de métaphore, dans sa construction littéraire⁵⁰. Mais, bien que le *Livre des marchans* s'emploie surtout à faire la satire de l'impiété de Rome, en soulignant les aspects les plus quotidiens et matériaux de l'escroquerie dont les fidèles font les frais, il ne laisse pourtant pas d'évoquer des thèmes doctrinaux. L'argument central de cet écrit est, en effet, celui du sacrifice gratuit de Jésus-Christ, par rapport auquel la vénération des saints a été imposée par une hiérarchie ecclésiastique antichrétienne, qui voudrait réduire à néant le rôle de Jésus-Christ en tant que seul médiateur entre Dieu et l'homme.

Après la description satirique des services commerciaux que le clergé propose au peuple, la question des reliques paraît dans la conclusion du livre. Marcourt exhorte «des plus sages et fidèles amateurs de vérité» à développer ce que son écrit n'a que brièvement dénoncé et il explique au lecteur sa vision de l'idolâtrie de son temps.

Il affirme que les chrétiens vivent comme prisonniers dans «des tenebres d'erreurs», à cause de l'action de Satan, qui s'est transfiguré en ange de lumière pour les abuser et les convaincre à suivre, dans leur pratique religieuse, des opinions humaines plutôt que la pure parole de Dieu. Pour montrer jusqu'à quel point on est loin de la loi divine, il propose l'exemple de Moïse, dont Dieu a voulu ense-

velir le corps dans un lieu secret, que le diable essaya de révéler aux hommes sans y parvenir⁵¹. En effet, Marcourt estime que

ce faulx serpent voulloit abuser du corps, des os et reliques du saint prophete tachant là eslever quelque lieu de devotion, quelque beau pelerinage et une plaisante et nouvelle maniere de servir à Dieu, autre que celle qu'il a commandé, laquelle chose les prophetes par après ne eussent peu condemner et reprendre sans estre accusez manifestement d'infidelite et de malice, attendu la sancteté et grande excellencie d'iceluy, par lequel Dieu avoit fait œuvres si admirables: car les hommes folz, sans jugement, regardent les œuvres des saints tant seulement et oublient celuy qui par eux fait telles œuvres⁵².

Cette interprétation de l'anecdote biblique présente deux éléments qui seront capitaux dans le discours réformé sur les reliques, à savoir l'emploi de l'autorité de l'Ecriture pour définir la relique en tant qu'idole, et le caractère diabolique de la tentation que son culte représente pour le fidèle.

Le premier élément, celui de la vénération des reliques comme une manifestation de l'idolâtrie, constitue le noyau argumentatif de Pierre Viret, dans son écrit *De la difference qui est entre les superstitions et idolatries des anciens gentils et payens, et les erreurs et abuz qui sont entre ceux qui s'appellent Chrestiens et de la vraye maniere d'honorer Dieu, la Vierge et les Sainctz* [Genève, Jean Girard] 1542. Sur ce livre voir MASON (1988).

⁴⁹ MARCOURT, *Livre des marchans*, op.cit., A5v-A6r.

⁵⁰ Cf. Mt 21 12-13; Mc 11 15-17; Lc 19 45-46; Jn 2 14-17.

⁵¹ Cf. Dt 34 et Jude 1.

⁵² MARCOURT, *Livre des marchans*, op.cit., C5v-C6r.

⁵³ P. VIRET, *De la difference qui est entre les superstitions et idolatries des anciens gentils et payens, et les erreurs et abuz qui sont entre ceux qui s'appellent Chrestiens et de la vraye maniere d'honorer Dieu, la Vierge et les Sainctz* [Genève, Jean Girard] 1542. Sur ce livre voir MASON (1988).

⁵⁴ BARNAUD (1911), pp. 195-209. *monographie*

de Lausanne en 1536⁵⁵. Son analyse vise les aspects de la pratique religieuse de son temps qu'il considère comme des abus, le fruit de doctrines que l'Eglise a intégrées dans sa tradition, par faiblesse humaine ou par la soif de pouvoir de sa hiérarchie, mais que l'on ne retrouve pas dans les Ecritures: en fait, selon Viret, ces pratiques ont leur origine dans la culture du monde ancien et sont donc une expression du paganisme. En alternant des exhortations, des observations satiriques et une argumentation historique, Viret développe la thèse selon laquelle il n'y a aucune différence entre l'idolâtrie des anciens et celle des tenants de l'Eglise romaine, si ce n'est que cette dernière est pire, car inspirée par Satan.

Dans la partie consacrée aux reliques, il introduit les deux arguments qui fondent la critique des réformés selon une perspective historique: l'argument de la fausseté de ces restes, dont personne n'est en mesure de prouver l'authenticité et qui, par conséquent, témoigneraient d'une foi bâtie, comme celle des païens, sur un mensonge; et l'argument que la vénération d'un objet exprime une idolâtrie manifeste. Même si les observations critiques à l'égard de la vérité historique de certaines reliques ne manquent pas, c'est surtout le dernier argument qui est développé par Viret, car sa critique vise à réorienter la piété du lecteur vers ce qu'il considère comme la pure doctrine de l'Evangile. En se référant à la vénération des saints des origines, il souligne le paradoxe qui se cache dans le culte de leurs reliques: les fidèles, en croyant honorer par ce moyen la sainteté d'apôtres et de martyrs, déshonorent, au contraire, des hommes qui ont sacrifié leur vie pour combattre l'idolâtrie et qui n'ont jamais attribué aucun mérite personnel à leurs œuvres.

Vous honnorez, si vous semblez, les Sainctz. Vous en avez des reliques, comme vous dites, vous les adorez et faites adorer aux pauvres ignorans: vous chantez les letanies qui s'addressent à eux, vous celebrez fêtes et fäictes processions en leur honneur, vous enchassez les os en beaux reliquaires d'or et d'argent, vous chantez des messes en leur louënge, vous preschez leur legendes, et les appellez glorieux, serviteurs de Dieux. Mais, cepen-

dant, vous rejetez leurs vraies reliques, et ne les pouvez veoir ny endurer. Les vrayes reliques des sainctz ne sont pas leurs os, les membres de leurs corps ou leurs cendres, et encore moins leurs robes, linges, chausses, souliers, les piedz, queües, poliz, ou aureilles de leurs asnes et montures, que vous mettez en reliquaires et le soin duquel liz mangéoyent. Les vrayes reliques des sainctz, sont les reliques de celle partie de l'homme qui est la principalle, et qui distingue l'homme de la beste et le rend digne de ce nom. [...] Les vrayes reliques des sainctz, et leurs vives images, sont celles de l'ame et de l'esprit qu'il nous ont laissé en leur doctrine, qui les nous painct vivement et nous met devant les yeux leurs vrayes images et reliques, ce que nul painctre, ny leurs os et corps ne peuvent faire⁵⁶.

Les véritables reliques des serviteurs de Dieu ne sont donc pas leurs restes matériels, mais la doctrine qu'ils ont défendue et que l'on retrouve dans l'Evangile, celle-là même – rappelle-t-il – qu'à aujourd'hui on essaie d'étouffer, en interdisant la traduction des Saintes Ecritures. Viret est toutefois convaincu que la censure n'arrivera pas à cacher longtemps la vérité aux fidèles: ainsi, en poussant jusqu'au bout son renversement idéal de la notion de «relique» de l'objet à la doctrine, il affirme ironiquement que pour sauvegarder leur pouvoir tyranique, les ecclésiastiques auraient mieux fait d'enlever aux fidèles la possibilité matérielle de s'approcher des Ecritures, en les traitant comme des reliques:

Vous estes descouverts et Satan, qui vous a appris de brusler les vrayes reliques des sainctz, c'est assavoir leurs escrity et doctrine, n'a pas bien encore advisé à son cas, ne pourveu à ses affaires comme il devoit. Car s'il vous eust enseigné de mettre les Sainctes Escriptures en des reliquaires et les tenir bien chieres et precieuses, et les faire adorer en telle reverence, que nul n'en osa jamais approucher, ne regarder dedans, il eust beaucoup mieux pourveu à vostre cuisine et ne fut pas ainsi descouvert, ne vous aussi avec luy comme vous estes et eussiez eu beaucoup plus d'apparence que vous ne avez de faire honnorer des corps mortz⁵⁷.

Mais il y a un autre aspect de ce culte que Viret considère comme indigne, c'est à dire l'acte de morceler les corps et de les garder en

⁵⁵ DISPUTE (1936), pp. 145, 290-297.

⁵⁶ VIRET, Difference, op. cit., F6v-F7r.

⁵⁷ VIRET, Difference, op. cit., H2r-v.

plusieurs lieux. Il vaudrait mieux, affirme-t-il, jeter les reliques aux chiens ou les brûler que de les offrir à des gestes idolâtres. Car on ne trouve pas dans l'Écriture d'attestations qui autorisent cette pratique, mais plutôt le contraire. En effet, patriarches et prophètes ont toujours eu une sépulture honorable mais simple, même quand leur corps faisait des miracles comme dans le cas d'Elisée; ou bien, Dieu a parfois caché leurs dépouilles, comme il l'a fait pour Moïse. En revanche, la peine dont Dieu menace ses ennemis les idolâtres est justement de les laisser sans sépulture:

Et vous, pour bien honorer les saintz, les deterrez (pour le moins vous le donnez ainsi entendre) et leur faictes l'honneur, que Dieu a menacé de faire à ses ennemis, indignes de sepulture. Et certes vous faictes beaucoup pis aux serviteurs de Dieu, si c'estoyent leurs corps, qu'on n'a faict à ceux là. Car il vaudrait trop mieux jettter leurs corps aux chiens, comme une charongne infecte ou les faire brusler et respandre les cendres en l'air [...] que de les mettre en reliquaires et faire adorer et honnorer le diable en euls, car puisque ceste maniere de servir et honnorer Dieu et ses saintz n'a nul fondement aux Saintes Escritures, il est tout certain, que c'est pure idolatrie; si c'est idolatrie, le diable est honnорé, non pas Dieu⁵⁸.

Dans les passages cités ci-dessus, la vénération des reliques, nouveau supplice des martyrs anciens, dévoile enfin sa nature véritable d'idolâtrie diabolique: Viret s'adresse alors aux princes, qu'il exhorte à défendre leurs peuples aveugles contre une Eglise pervertie et fausse, en brisant leurs idoles à l'exemple des rois Ezéchias et Josias⁵⁹.

Par des descriptions critiques, voire satiriques, du geste religieux autour des reliques d'un côté et, de l'autre, par l'emploi d'images sanctionnant le rejet des idoles, que Viret tire de références scripturaires ponctuelles, la partie de la *Difference* consacrée aux reliques appelle ouvertement à un combat contre l'idolâtrie justifiant l'iconoclasme en tant que «acte de piété» du fidèle qui entend honorer véritablement Dieu. En même temps, par l'exemple des rois ré-

formateurs de l'ancien testament, Viret propose d'encadrer ce combat dans un contexte politique et institutionnel de soutien à l'action de réforme. En d'autres termes, son texte offre des arguments théologiques qui correspondent, sur le plan des rituels publics, au «nettoyage» des lieux sacrés qui marquait officiellement le passage d'une ville à la réformation⁶⁰. Cet ouvrage reflète donc le contexte de la pastorale évangélique qui s'était engagée, durant ces années, à consolider la Réforme dans des territoires en pleine mutation religieuse et dont Viret est l'un des protagonistes. En effet, à côté d'une Genève qui venait d'adhérer à la Réforme et où une partie des habitants gardaient des convictions religieuses traditionnelles⁶¹, il y avait les domaines dans lesquels Berne partageait le gouvernement avec Fribourg; dans les campagnes ou les petites villes de ces territoires du pays de Vaud, une ample partie de la population restait dans l'incertitude religieuse, voire demeurait dans la pratique ancienne, en opposition ouverte aux idées diffusées par les précurseurs évangéliques⁶².

En 1543 paraît à Genève le plus connu des écrits en français de Calvin: *L'Advertissement du profit qui reviendroit à la chrestienté s'il se faisoit inventaire de tous les corps saints et reliques*, plus connu comme le *Traité des reliques*⁶³.

On souligne habuellement l'efficacité de ce pamphlet par rapport aux ouvrages contemporains. En effet, en consacrant un écrit exclusivement aux reliques, qui dans la polémique des évangéliques étaient seulement un argument parmi les nombreuses critiques adressées au

⁵⁸ Ibid., H5r-v.

⁵⁹ Ibid., G5v-G8v et H8v-H9r; cf. 2R 20; 22-23 et Nb 21.4-9.

⁶⁰ KÖRNER (1993), pp. 74 sqq.

⁶¹ LAMBERT (1994).

⁶² VUILLEUMIER (1927).

⁶³ J. CALVIN, *Advertissement très utile du grant profit qui reviendroit à la chrestienté s'il se faisoit inventaire de tous les corps saints et reliques qui sont tant en Italie qu'en France, Allemagne, Espagne et autres royaumes et pays*, [Genève, Jehan Girard] 1543. Ce traité a eu un grand succès de public: on compte onze éditions au XVI^e siècle, dont sept du vivant de son auteur et il a été traduit en latin, italien, allemand, anglais et flamand. Je tire mes citations de la dernière des éditions modernes: CALVIN (2000).

culte des saints, Calvin renforce beaucoup sa démarche polémique, en investissant la question d'une valeur nouvelle. D'ailleurs, la nouveauté du traité réside dans la logique implacable de son catalogue raisonné de reliques, démasquant la stratégie des mensonges «pieux» – ces *piae fraudes* que les hommes d'Eglise ont utilisées pour éveiller la dévotion du «simple peuple».

Si l'on replace toutefois cet ouvrage dans son contexte éditorial genevois, on ne peut que remarquer, d'un côté, la relation que la polemique contre les reliques de Calvin entretient avec celle de Viret et, de l'autre, la dette des deux réformateurs à l'égard de Marcourt, surtout du point de vue de leurs stratégies rhétoriques. En effet, l'insistance de Viret à souligner l'aspect matériel des restes vénérés, dont il donne des descriptions ironiques, ainsi que l'effet comique que suscite l'accumulation des reliques dans l'inventaire calvinien, s'inscrivent dans la même lignée de la rhétorique énumérative de la satire de Marcourt, avec ses longues listes, organisées par analogie ou par opposition, d'objets, de pratiques et de saints que les clercs-marchands mettent en vente dans leurs églises-boutiques. En revanche, c'est surtout sur le plan de l'argumentation que la démarche de Calvin paraît complémentaire à celle de Viret. Le traité de Calvin, se déroule autour du thème que Viret aborde plusieurs fois, mais qu'il choisit de ne pas développer dans son écrit: le problème de l'authenticité des restes que l'Eglise propose à la dévotion des fidèles. Ainsi, dans son introduction, Calvin évoque seulement à la question théologique des reliques faisant l'objet de la réflexion de Viret. Lui-même, d'ailleurs, les considère comme une forme d'idolatrie et il en retrouve l'origine historique dans «la folle curiosité qu'on a eue du commencement à faire trésor de reliques»; à partir de là, dit-il, on est arrivé petit à petit à petit à des abus manifestes:

On s'est prosterné et agenouillé devant les reliques, tout ainsi que devant Dieu. On leur a allumé torches et chandelles en signe d'hommage. On y a mis sa fiance. On a là eu son recours, comme si la vertu et la grâce de Dieu y eût été enclose. Si l'idolâtrie n'est sinon transférer l'honneur de Dieu ailleurs, nierons-nous que cela ne soit idolâtrie? Et ne faut excuser que ce a été un zèle désordonné de quelques nudes et idiots ou des simples femmes.

Car ce a été un désordre général, approuvé de ceux qui avaient le gouvernement et conduite de l'Eglise⁶⁴.

Mais, à la différence de Viret, l'intention de Calvin n'est pas de discuter la légitimité doctrinale du culte des saints, même s'il la remet en question. Il propose plutôt de «faire inventaire de tous corps saints et reliques», pour montrer combien sont innombrables les abus et les tromperies qui se cachent, depuis longtemps, derrière ce genre de dévotion.

Sa visée pédagogique paraît dans l'analyse du caractère anachronique de certaines reliques, qui est démontré par l'Ecriture et l'histoire ancienne; en cela réside en fait la principale stratégie de son écrit. Pour Calvin, mettre en évidence l'absurdité historique d'une relique prouve concrètement que les ecclésiastiques ont abusé de la dévotion des fidèles pour confirmer un pouvoir spirituel qui se prolonge au-delà de la mort. Mais qui obéit, en réalité, à une volonté de perdition. Ainsi, le bon sens du lecteur est appelé à juger de l'entassement vertigineux de parties du corps et d'objets de tout genre qu'on expose dans plusieurs villes et sanctuaires. L'énumération des reliques les plus surprenantes de Jésus, de la Vierge, de Jean Baptiste, des Apôtres et d'autres saints engendre souvent un effet comique.

Par exemple, quand Calvin dévoile, à propos de Genève et sur la base des mêmes sources que la chronique de Fromont analysée auparavant, ce que les fidèles baissaient, en croyant vénérer le bras de saint Antoine; ou encore, quand il explique que le cerveau de saint Pierre, jadis gardé dans la cathédrale genevoise, était, justement, de pierre *ponce*:

En cette ville, on avait, ce disait-on, le temps passé, un bras de saint Antoine: quand il était enchaîné, on le bâsait et adorait; quand on le mit en avant, on trouva que c'était le membre d'un cerf. Il y avait au grand autel de la cervelle de saint Pierre. Pendant qu'elle était enchaînée, on n'en faisait nulle doute, car c'eût été un blasphème de ne s'en fier au billet. Mais quand on épulcha le nid, on y regarda de plus près, on trouva que c'était une pierre d'éponge⁶⁵.

⁶⁴ CALVIN (2000), p. 21.
⁶⁵ Ibid., p. 24.

Dans ce passage nous trouvons une référence directe à l'iconoclasme genevois contre les reliques, qui souligne le caractère démonstratif de cet acte. C'est *en exposant la relique* afin de l'examiner *de plus près* qu'on a pu – remarque Calvin – fournir aux fidèles la preuve de la nature trompeuse de l'objet de la foi, que le lieu sacré cachait.

Cet appel à ouvrir les yeux et à regarder la réalité, souvent ridicule, que le culte masque, ainsi que l'exhortation à ne pas avoir confiance en les usages de la tradition, même s'ils sont habituels ou anciens et solennels, revient constamment dans le traité⁶⁶. Ainsi, on peut dire que le discours polémique de Calvin tire les conclusions de l'iconoclasme qui caractérise la première implantation de la Réforme en Suisse romande. Mais, s'il recueille les fruits de cette expérience, il en marque en même temps la fin. Si la démarche rationnelle de sa satire invite le lecteur à abattre l'idolâtrie, c'est moins en brisant les idoles qu'en les abandonnant à leur destin, car, affirme-t-il dans la conclusion du traité, après son analyse personne ne pourra «prendre excuse d'ignorance». Calvin n'entendait certainement pas classer le culte des reliques parmi les pratiques religieuses «indifférentes». Il s'agit plutôt de sa réaction critique à l'égard de la culture iconoclaste qui caractérise la première Réforme, celle-là même qu'il avait trouvé à Genève en 1538, quand il était arrivé dans une ville – remarquera-t-il à la fin de sa vie –, où l'on ne faisait que prêcher et brûler les idoles, sans qu'il y ait une véritable discipline réformée⁶⁷.

La sensibilité théologique de Calvin le conduisait donc à redouter l'iconoclasme moins à cause de ses excès que dans le souci que la réformation politique et sociale des villes ne s'épuise dans une fureur purificatrice. La question de l'attitude des réformés face à une piété traditionnelle manifestant l'idolâtrie diabolique restait toutefois ouverte⁶⁸; elle réapparaîtra dans le discours religieux, jusqu'à devenir le thème central du conflit culturel qui opposa catholiques et protestants.

⁶⁶ Même dans la conclusion, cf. CALVIN (2000) p. 75.

⁶⁷ CALVIN (1952), p. 401.

⁶⁸ Voir: CROUZET (1990); CHRISTIN (1991).

Annexe: un sermon de Bernardino Ochino sur les images et les reliques (1544)

A Genève où je suis [...] il n'y a pas d'orgues ni toutes ces sonneries de cloches, ces chants figurés, ces chandelles et lampes illuminées; il n'y a pas de reliques, d'idoles, d'images, de grands draps, de parements, de cérémonies sombres et froides. Les églises sont vraiment épurées de toute idolâtrie. C'est bien cela que j'estime vivre de façon religieuse et chrétienne; j'éprouve, par conséquent, un sentiment de compassion pour ceux qui, nés, nourris et comme immersés dans les superstitions, ne savent même pas ce que c'est que la religion⁶⁹.

Ce jugement sur Genève est offert par un réfugié illustre, Bernardino Ochino, ancien général de l'ordre des Capucins et parmi les prêcheurs les plus connus et les plus appréciés de son temps, qui arriva dans la ville au début de l'automne 1542, peu après le retour de Calvin. Ochino avait quitté l'Italie au cours de l'été 1542, comme il le rappelle, en ayant adhéré aux idées évangéliques, il avait été obligé de choisir entre rester en Italie, en gardant une attitude nicodémite qu'il sentait comme une forme de trahison de l'Evangile, ou bien manifester sa foi et accepter la mort en conséquence⁷⁰.

⁶⁹ B. OCHINO, *Prediche di Bernardino Ochino da Siena. Si me persecutui sunt, et vos persequuntur sed omnia vincit veritas*, [Genève, Jean Girard], 1542, préface X «Come si debba rispondere al Tribunale di Dio», s.n. p.: «In Genava dove sono [...] non sono organi, et tanti suoni di campane, cantii figurati, candele et lampade accesso, reliquie, idoli, immagini, drappolini, paramenti, fosche et fredde ceremonie. Le chiese sono purgatissime da ogni idolatria. Hor questo mi pare che sia un vivere religioso, et da Christiani, ma ho compassione a quelli che per esser nati, nutriti et immersi nelle superstitioni, non pure sanno che cosa sia religione».

⁷⁰ *Ibidem*, «Proemio»: «allii pii dirò che, quando avessi potuto in Italia predicare più Cristo, se non nudo, si come ce'l donò el Padre e si doverebbe, al manco vestito e velato, come già in parte mi sforzavo di fare, pur a buon fine, per non offendere i superstiziosi, non mi sarei partito. Ma ero venuto a termini tali, ch'el mi bisognava, stando in Italia tacere, imo mostrarmi inimico dell'Evangilio, o morire». Vedi sulla citazione, John T. Martin, *Reformers and their Critics: The Italian Renaissance*, New Haven, 1963.

Sa description de Genève est tirée de son premier recueil de sermons prêchés dans la ville pendant les mois qui suivirent son arrivée. Ochino propose une image de Genève comme une véritable ville-église, qui témoigne de sa réformation dans tous les aspects de sa vie quotidienne. Le style de cette description reflète certes une tradition de critique morale qui appartient à la culture franciscaine d’Ochino et correspond à une finalité de propagande religieuse à l’intention des «spirituels» qui demeuraient en Italie; son tableau de la vie évangélique de Genève n’en témoigne pas moins des impressions que la transformation du paysage urbain «réformé» – avec son nettoyage des églises, les changements dans la liturgie et la pratique religieuse – pouvait susciter chez un fidèle en provenance de territoires où la religion gardait toute sa dimension traditionnelle.

Ochino séjourna à Genève jusqu’à 1545, accueilli avec faveur par Calvin et ses collaborateurs; il s’engagea dans une activité de prédication intense à la cathédrale de Saint-Pierre et au temple de Saint-Germain⁷¹. Il prêchait en italien, langue qui à l’époque était largement comprise même parmi ceux qui n’appartenaient pas à la communauté des Italiens. Ses sermons, imprimés à Genève entre 1542 et 1545, traitent des thèmes théologiques centraux pour des fidèles soucieux d’une vie «authentiquement» chrétienne⁷². Le dernier sermon du recueil de 1544 sur l’oraison, concerne les images et les reliques et présente une synthèse de la théologie réformée sur la question qui est remarquable par sa clarté et son style vivant et qui se ressent de son origine orale⁷³.

⁷¹ Sur cette période de la vie d’Ochino et sur sa production littéraire, voir NICOLINI (1939), pp. 99-103; BAINTON (1940), pp. 63-75; NICOLINI (1963), pp. 31-57.
⁷² OCHINO, *Prediche* (autour du thème de la justification par la foi), op.cit.; idem, *Sermones [...] Joan 12*, [Genève, Jean Girard], 1543 (sur la liberté du chrétien); *Id., Sermones [...] 2 Thess. 2* [ibidem], 1543 (sur l’autorité dans l’Eglise); *Id., Sermones [...] Matt. 2* [ibidem], 1543 (sur Jésus-Christ et l’Ecriture); *Id., Sermones [...] Joan 5*, [ibidem], 1543 (sur la prédestination); *Id., Sermones [...] Jac. III, [ibidem]*, 1544 (sur l’oraison); *Id., Sermones de fide*, [ibidem], 1544.

⁷³ OCHINO, *Sermones Jac. III*, op.cit., sermon 13 «Delle imagini et relique», H1r-13r; voir *infra*.

En effet, le sermon se plonge dans le quotidien du conflit religieux en livrant à l’auditeur/lecteur, sous la forme de dialogues imaginaires, les questions à poser et les réponses à donner dans l’éventualité d’une dispute entre fidèles autour de la dévotion aux images et aux reliques. Ochino construit son discours selon une démarche polémique qui confronte de façon dialectique deux réalités religieuses, pour mieux souligner leur caractère inconciliable. Il oppose la pensée et les actions de ceux qui cherchent Dieu «en esprit et vérité» et ceux qui appartiennent au règne de l’Antéchrist, avec leur Eglise, leurs saints (les «saints du pape») et leurs savants (les «sages» ou les «pharisiens» d’Antéchrist), dont il dénonce le faux zèle et les mensonges. Ainsi, dans sa conclusion Ochino souligne la nécessité, pour le chrétien, de refuser l’autorité de ces «pharisiens d’Antéchrist» qui exhibent leur amour pour Dieu à travers tant de cérémonies et d’inventions humaines et qui se montrent, dans leurs actions, tellement opposés aux saints de Dieu – à savoir, aux apôtres – que si ceux-ci étaient vivants, ils les brûleraient comme des hérétiques⁷⁴.

Dans la première partie du sermon, Ochino explique que la connaissance de Dieu, dont la nature est inaccessible aux hommes, nous parvient par l’intermédiaire seulement de Jésus Christ et de son Evangile. Il veut par cela démontrer que la vénération des images est inutile voire dangereuse, car sous l’ombre d’un zèle mal adressé, elle empêche la vraie connaissance, en détournant le fidèle de la contemplation de la gloire de Dieu en Jésus-Christ ainsi que dans les œuvres de la création. Après avoir nié le culte des images par des arguments théologiques et scripturaires, Ochino en critique d’autres aspects qu’il juge antichrétiens: il rappelle le scandale que ce culte engendre chez les Hébreux et les Turcs, lesquels bien qu’ils soient loin de la lumière de l’Evangile, ne considèrent les images qu’avec horreur; il emploie également un argument historique, en remarquant que dans l’Eglise ancienne les images étaient interdites; finalement, il décrit

⁷⁴ *Ibidem*, 12r; voir *infra*, p. 321

les excès liés à ce culte: les images ridicules, trop belles voire lascives ou si somptueuses qu'elles font injure à la misère des pauvres.

La question des reliques paraît dans cette seconde partie du sermon, qui est consacrée aux «idolâtries, aux superstitions et aux abus» relatives aux images.

Ochino met donc en relation la vénération des reliques avec les excès du culte et propose, sur les traces du traité de Calvin, un catalogue sommaire des reliques de Jésus Christ, de la Vierge, des anges et des apôtres, où la satire et le goût du paradoxe comique se mêlent aux appels à la raison de son auditoire. Ainsi, sa conclusion est que ces sont bien ces «frénétiques impies et sottes», qui par elles-même dévoilent le jugement de Dieu à l'égard des antichrétiens et confirmant, en revanche, les chrétiens dans le sentiment de leur élection: «puisque'ils n'ont pas voulu adorer Dieu, ils ont été si séduits et trompés qu'ils arrivent à adorer même les bottes et les caleçons de leurs saints»⁷⁵.

Bernardino Ochino *Delle imagini et Reliquie*¹

Bernardino ab Ochino, *Sermones III*, cit., H1v/ Per essere Dio, in se medesimo et nella sua maestà, invisibile, non può da noi non potiamo con mano descriverlo immo né con la mente comprehendere. Tal che non solo quelli li quali con impieto di proprio ingegno si/H1v/ sfornano di elevarsi per se stessi a considerar che cosa è Dio et di imprimercelo nella loro mente, fabricano con quello intelecto un idolo, el quale non solo non è Dio, ma né sua vera imagine. Se Dio non potesse adunque nella sua essenta è abscondito allo intelecto nostro, tal che non potiamo descrivercelo nella mente³, pensa se è necessario di dire che abscondito alli nostri occhi corporali et che non può depingervisi ne fazi, né ne legni. Et pur ho visto in molti luoghi depictingo solo a Trinità et da lor capi tollerarsi.

Dix Moïse al populo Hebreo: «quando Dio⁴ parladorvi (sic) nel monte Horeb, vi expresse la sua volontà, voi udiste solamente la sua voce ma non vedeste già la sua forma, né la sua similitudine: et sapete perché? Aci che di lì non haveste a pigliar occasione di fare alcunha imagine o scultura di Dio».

Ma poniamo che un depictingore potesse fare una imagine la quale perfectissimamente representasse Dio, il che è impossibile, in ogni /H2r/ modo non doverebbe claramente in questo la sua volontà. Voliamo forse essere più savi et più sancti di lui? Epso proprio si è manifestato a noi a sufficientia per le opere sue, senza li nostri idoli et imagini. Si vede pure Dio nelle creature, maxime ne celii li quali particolarmente enarrano et illustrano la gloria di Dio⁶. Non fu creato l'homo a imagine et similitudine sua⁷? Inanti che peccasse, era chome un divin specchio nel quale poteva contemplarsi la sapientia, bellezza, bontà, charità, justitia di Dio et tutte le altre sue perfectioni. Di poi, non è Christo viva imagine et faccia del Padre, nel qual ci si

¹ Nous reproduisons ici le texte du sermon I.3 «Delle imagini et reliquie» qui se trouve dans OCHINO, *Sermones Jac. III*, cit., H1v-13r (et qui a été reimprimé aussi dans *Idem, La seconda parte delle prediche di Messer B. O. senese, accuratamente castigate. Con la sua tavola in fine*, [Bâle, P. Penna, 1549], predica 64, II5v-KK4v); la ponctuation a été modernisée; les abréviations bibliques sont celles qui figurent en marge du texte.

Col 1; 1 Tim.

Isai. 45.

Deu. 4; Exo. 19.

Exo. 20; Deu. 4.

Rom. 1; Psal. 18.

Gen. 1.

² *Il Catechismo della Chiesa Cattolica*, 1992, art. 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099, 1100, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1228, 1229, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1228, 1229, 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1271, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1280, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297, 1298, 1299, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297, 1298, 1299, 1

scoupre Dio con supremo lume⁹? Chi sarà quello adunque che non giudichi esser cosa stolta et impia che li homini lassino di contemplayre Dio nelle opere sue mirabilissime, nelli suoi sancti imo et in Christo crucifixo, per considerarlo nelle loro imagini et statue?

/H2v/ È ben vero che le imagini et le statue representano Dio, a chi le considera chome cose naturali et creature di Dio. Si chome in una statua di marmo, se tu consideri non quello artificio humano ma quel bel marmo, in epso vedrai, chome in creatura di Dio, la sua potentia, sapientia, bontà et le altre sue divine perfectioni, le quali ti si secupriranno ancho nell'artificio, se considerari che Dio ha saputo et posduto dare tale ingegno, industria et forza a un homo che ha facto un'opera si mirabile. Ma non può già quella statua representare Dio chome sua imagine, né per essergli simile. Imo infra epsa et Dio non vi è convenientia alchuna. Imperoché Dio ha un essere infinito, immenso, spirituallu, simplicissimo, felicissimo, necessario, corporale, composto, contingente, temporale, corruptibile et imperfecto. Dio è epsa vista¹⁰ et quella statua non ode, non vede, non sente, et non intende alcuna cosa.

/H3r/ È adunque una diabolica frenesia el far imagini o statue perché representino Dio.

Dirai: «certo è che per essere Dio spirto¹⁰ non si può né depingere, né sculpire, ma si potrà ben far le imagini et le statue de sancti et delle sancte imo et di Christo, da poi che hanno hauto corpo». A questo respondò che è chome tu dici et che sia el vero si vede in essere nel regno di Antechristo, el qual è pieno di tali idoli et imagini.

Ma el bisogna veder se è ben facto o no. Et per saper questo, è da notare che si chome è un solo Dio, primo principio et ultimo fine nostro¹¹, cosi da lui solo haviamo a riconoscere ogni nostro bene, a lui solo renderne gracie¹², a lui solo servire, da lui solo pendere, in lui solo sperare¹³, et solo a suo honore et gloria ordinare tutta la nostra vita, cosi lui solo debba adorarsi. Però è gran peccato et pessima idolatria a adorar le statue et le imagini.

Dirai: «non adoriamo le imagini». Imo, le adorate. Imperoché a epse vi cavate la biretta, a epse v'inginocchiate, accen=/*H3v*/dete le lampade et le candele, date l'incenso, cantate et di più molti simplici a epse domandan le gracie. Non si può dire che quella reverentia si facci a Christo, a li sancti o sancte representate et non alle imagini, imperoché hanno devotione a epse imagini et più a una che a un'altra, però vanno alla Nuntiata di Firenze, a Sancta Maria de Loreto et in tanti altri luoghi. Credano che Dio per epse facci miracoli, et più per una figura che per un'altra, et

che Dio vogli che le sieno in quel modo honorate et adorate. Et questo impio errore è quasi in tutti nel regno di Antechristo. Et li capi sonno li primi a favorirlo, per l'utile che ne cavano.

Ma vuoi vedere che adorano le imagini et non la persona representata, domanda un di quelli che si cavan la biretta a un crucifixo di legno, a chi fa quella reverentia. Se dice: «a quella imagine», io ho el mio intento, se dice: «a Christo, del quale mi so' ricordato nel veder la sua imagine», digli: «Christo è in celo alla dextra del Padre¹⁴, /H4r/ però dovevi voltar li occhi et alzara la testa al celo se è chome dici, et non adorar quella imagine». Che vuol dire che questi tali non hanno simile reverentie quando non hanno le imagini et li loro idoli presenti, se ben si ricordano di Christo o de sancti? Qui si vede apertamente che quelle loro reverentie le fanno alle imagini. È certo adunque che adorano le imagini, credano che sien cose sacre et habbino in sé una certa divinità, maxime quando sonno nelle chiese, però non le adoran così quando sonno in buttica del depintore.

Et se mi dicesse: «et che male è adorar et far reverentia alle imagini, le quali ci representano Christo et li sancti?» Dirai: «et che male è anco a adorare et far reverentia al sole, alla luna, alle stelle, alli corpi celesti, imo alli animali, et alle altre creature, da poi che ci representano Dio?» Ma se voi medesimi die (et bene) che funo idolatri quelli che adororno il sole, et chome non vedete che le vostre idolatrie sonno tanto più impie et stolte, quanto che li celi meglio /H4v/ representano Dio, illustrano et enarrano la gloria di Dio, che li nostri idoli et imagini. È male adunque a adorar le imagini.

Ma poniamo che voi adorasse non epse ma li sancti da esse representate, in ogni modo peccareste et gravemente, da poi che dove non debba adorarsi se no Dio, voi adorareste le sue creature. Quelli che in verità sonno stati sancti, essendo in terra cercorno che si desse ogni gloria a Dio per Christo¹⁵, né volsero essere adorati, si chome consta specialmente di Pietro, quando Cornelio el volse adorare¹⁶. Et hora dicendo di essere successori di Pietro vogliano non solo essere adorati, ma che li sia baciato infin al pié. Paulo et Barnaba si stracciorno infin le veste¹⁷ quando la turba li volse adorare, per mostrare quanto li dispiaceseno simili idolatri; et tu credi che hora che sono in celo, li sia grato di essere adorati. Si legge infin dell'angelo¹⁸ che non volse consentire di essere adorato. Né si può dire che li angeli et li sancti non volsero essere adorati per /H4r/ (sic pour H5r) modestia et che non fusse male. Imperoché se lo adorargli non fusse male ma bene (si chome dite), harebbero facto male a non permettere ino a impedire di essere adorati. Non dico già ch'el sia male, imo è bene, per una certa politia et civilità, el far reverentia alli superiori, ma dico

⁸ Col. 1.

⁹ Psal. 1.5.

¹⁰ Ioan. 4.

¹¹ I Cor. 4.

¹² Deut. 6.

¹³ 1 Tim. 1.

¹⁴ Rom. 8.

¹⁵ Act. 3.

¹⁶ Act. 10.

¹⁷ Act. 14.

¹⁸ Apo. 19.22.

bene che è male lo adorargli, impoerché la vera indulgentia, le gracie et ogni nostro bene l'haviamo a riconoscere non dal papa, né dalli suoi ministri, imo né dalli sancti, né dalli angeli, ma solamente da Dio per Christo.

Forse dirai: «così faciamo noi: però non adoriamo li sancti, ma Dio in epsi et nelle loro imagini». Et io dico, che nel limpio regno di Antechristo li simplici credano haver le lor gracie dalli sancti et peggio dalli loro imagini, et chile percotesse sarebbe più rigidamente punito che se havesse percossu o spogliato Christo in un poverino. Et di più dico, che anco li savi di Antechristo se non in tutto, in parte, pensano di haver le lor gracie da sancti, che /H4p/ se credesseno non haverle né poterle haverebbeno alli sancti ma solamente a Dio per Christo.

Ma poniamo che infra epsi ci fusse qualche uno nello inginochiarsi inanti a una imagine d'un sancto, elevasse tanto la menie che col core non adorasse la imagine, ma el sancto, imo Dio in epsi; in ogni modo sarebbe idolatra, si chome furno li Romani, li quali non furo si grossi che non cognoscesseno che quelle loro statue di marmo non erano diti, ma nel idolo di Bacco adoravano dio et quella sua virtu, in quanto che li dava el vino, in Minerva, in quanto li dava la sapientia et così lui solo ci scuopre per Dio et ha tanta efficacia in noi che, chome nostro ultimo fine, può più in noi che in tutte le creature. Però Paulo scrivendo alli Galati¹⁹, dice che non cognoscevano Dio quando erano cecchi a Christo. Et alli Ephesii²⁰, che Dio, ne per tanto adorarsi chome ultimo fine, se no in Christo. Lo pare ben alli antechristiani di adorare Dio, ma adorano se stessi et cercano non la gloria di Dio, ma le loro cose proprie. È dunque male lo adorar le imagini.

Et benchè le imagini potessen servirci in qualche modo in reduci in memoria Christo, li sancti et la lor vita, niente di meno in ogni modo non doverebbeno tollerarsi, perche per esser noi, chome carnali, inclinatissimi a adorar le cose visibili et sensibili. Chi avvedesse le idolatrie, le superstitioni et li abusi che sonno al mondo stati et sonno per le imagini, di /H5v/ rebbe essere stata cosa pessima el tollerarle. Dovereste forie via, se non per altro almanco per non dar questo scandalo alli Hebrei, alli Turchi et a molti altri che le aborriscano et iustissimamente, maxime perché voi propri sette sforzati a dire che non sonno necessarie per la nostra salute, altromenti bisognarebbe che diceste che sonno dannati tutti li sancti del vecchio testamento, della primitiva Chiesa di Christo, li apostoli et el figliuoli di Dio, da poi che non le

usomo. Di poi, o el tenerle è bene o no; se non è bene, doverestе levarle, ma se è bene adunque non è vero quello che Christo dixe, cioè di haverci insegnato tutte le cose (pero utili et necessarie) le quali haveva udito dal Padre²¹, da poi che non c'insegnò a far né a tener le imagini et le statue. Christo anco non harà osservato quello che promesse alli apostoli, di mandar lo Spirito sancto el quale gl'insegnarebbe el tutto, poi che non l'insegnò una cosa (secondo voi) si sancta, delle imagini. Et se li fu in =/H6r/ segnata, furro pur molto negligenti a non ne dir mai una parola, se li sancti di Antechristo fusseno stati al tempo dell'i apostoli et haussen visto un si gran miracolo, che, si chome dicano, nel velo della Veronica fusse restato impresso el volto di Christo et nel linteo nel qual fu sepulto la sua imagine, ne harebbono scripto solemmissimamente et singolarmente san Luca, el quale secondo loro fece tante imagini che affadica li dovev avanzar tempo da scriver li Acti et lo Evangelio. Niente di meno non ne parlari mai, né li apostoli, né li evangelisti. Bisogna adunque dir per forza che li sancti del papa hanno hauto magior zelo che li sancti di Christo: ma sonno state tutte inventioni del demonio per ingannare el mondo.

Va legge 'le christiane historie et trovarai che la Chiesa di Christo in principio et di poi per molti anni fu purgatissima da tutte le imagini. Ma di poi corrompendosi incomincio a usarle, però solamente di Christo et senza adorarsi, tal che in fin al tempo /H6v/ di papa Gregorio non si adoravano, si chome consta in una sua epistola scripta a Sereno episcopo massiliense. Ma hora la Chiesa di Antechristo è piena di imagini, non solamente di Christo ma de sancti, delle sancte et delli angeli, et si adorano. Non credi ch'el serpente eneo servisse al populo Hebreo per ricordarsi del beneficio da Dio per epso ricevuto²²? Et anco per esser figura di Christo crucifixo²³?

Niente di meno, se ben era stato facto per ordine di Dio, vedendo Ezechia ch'el populo lo adorava, el trionfò tutto²⁴; pensa quello che harebbe fatto di tante vostre statue, imagini et reliquie. Se li sancti del testamento vechio non le usorno, se ben erano in ombre, imagini et figure, voliammo usarle noi, che siamo in luce²⁵, et quando è venuto el tempo di adorar Dio in spirito et verità?

Oimè, haviamo a esser sempre parvuli sotto li elementi et da Dio più lontani che li Hebrei, li quali non si servirono delle imagini. Imo più imperfetti di molti Gentili che le prohibirono, si chome /H7r/ fu Numa Pompilio. Non ci basta forse, per cognoscer Dio, el superabondante lume che ne haviamo per Christo, le scripture sacre et lo evangelio del figliuolo di Dio? Paulo²⁶, per admonirici che per posseder Christo in spirito doveremo sdimenticarci di tutte le cose che sonno carne in Christo, protestò

19 Galat. 4.
20 Ephe. 2.

21 Ioan. 15.
22 Num. 21.
23 Ioan. 3.
24 4 Re. 18.
25 Ioan. 4.
26 2 Cor. 5.

Bibliographie

- ARCHINARD, A. (1864), *Les édifices religieux de la vieille Genève*, Genève.
- BAINTON, R. H. (1940), *Bernardino Ochino estile e riformatore senese del Cinquecento 1487-1563*, Firenze.
- BARNAUD, J. (1911), *Pierre Viret. Sa vie et son œuvre (1511-1571)*, Saint-Amans.
- BERTHOUD, G. (1973), *Antoine Marcourt, Réformateur et Pamphélitaire, du «Livre des Marchans» aux Placards de 1534*, Genève.
- BERTHOUD, G. (1984), «L'Iconoclasme à Neuchâtel», *Nos monuments d'art et d'histoire* 35/3, pp. 331-338.
- BENEDICT, P. (1999), «Calvinism as a culture? Preliminary remarks on calvinism and the visual arts», *Seeing beyond the word. Visual arts and the calvinist tradition*, ed. by Paul Corby Finney, Grand Rapids, pp. 19-45.
- BOIRON, S. (1988), *La controverse née de la querelle des reliques à l'époque du concile de Trente (1500-1640)*, Paris.
- BURGESS, F.-M. (1984), «Iconoclasm and réforme chez les chroniqueurs de Genève et du Pays de Vaud», *Nos monuments d'Art et d'Histoire*, 35/3, pp. 323-330.
- CALVIN, J. (1952), *Opera selecta*, vol. II, Petrus Barth, Dora Scheuner (éd.), Munich.
- (1995), *Oeuvres choisies*, Olivier Millet (éd.), Paris.
- (2000), *Traité des reliques*, Irène Backus (éd.), Genève.
- CHRISTIN, O. (1991), *Une révolution symbolique. L'iconoclasme huguenot et la reconstruction catholique*, Paris.
- CROUZET, D. (1990), *Les guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion (vers 1525-vers 1610)*, Seyssel, 2 vol.
- DAVIS, N. (1979), «Les rites de violence», *Les cultures du peuple. Rituels, savoirs et résistances au 16^e siècle*, Paris, pp. 251-307.
- DEONNA, W. (1917), *Les croyances religieuses et superstitieuses de la Genève antérieure au christianisme*, Genève.
- (1948), «Le trésor de la cathédrale de Saint-Pierre à Genève», *Genava* 26, pp. 73-114.
- DILLEMBERGER, J. (1999), *Images and relics. Theological perceptions and visual images in Sixteenth century Europe*, New York.
- DISPUTE (1936), *Les Actes de la dispute de Lausanne 1536, publiés intégralement d'après le manuscrit de Berne* par Arthur Piaget, Neuchâtel.
- DROZ, E. (1957a), «Pierre de Vingle, l'imprimeur de Farey, Aspects de la propagande religieuse, études publ. par Gabrielle Berthoud et al., Genève, pp. 38-78.
- (1957b), «Laurent Meigret et la propagande religieuse», *Aspects de la propagande religieuse*, études publ. par Gabrielle Berthoud et al., Genève, pp. 155-166.
- DUFOUR, T. (1878), *Notice bibliographique sur le Catalogue et la Confession de foi de Calvin (1537) et sur les autres livres imprimés à Genève et à Neuchâtel dans les premiers temps de la Réforme (1533-1540)*, Genève.
- (1885), *Un opuscule inédit de Farey. Le résumé des actes de la Dispute de Rive (1535)*, Genève.
- (1925), «Les registres du Chapitre de Genève, *Le secret des textes. Opuscules inédits de critique et d'histoire*», Lausanne, Genève, pp. 22-41.
- EIRE, C. (1986), *War against the Idols. The reformation of worship from Erasmus to Calvin*, Cambridge.
- Extraits des registres publics d'après Floumois, in FROMENT (1854), pp. I-CCIX.
- FAREL, G. (1867), *Summaire, et brefe declaration d'aucuns lieux fort necessaires a ung schascun Christien...* (1534), rééd. J.-G. Baum, Genève.
- (1959), *La maniere et fasson qu'on tient es lieux que Dieu de sa grace a visités* (1533), éd. par Jean-Guillaume Baum, Strasbourg, Paris.
- FROMENT, A. (1854), *Les actes et gestes merveilleux de la cité de Genève nouvellement convertie à l'Evangille*, Genève.
- GESENDORFF, P.-F. (1942), *Les Annalistes genevois du début du dix-septième siècle. Savion – Piaget – Perrin. Etudes et textes*, Genève.
- GILMONT, J.-F. (1983), «L'œuvre imprimée de Guillaume Farey», *Actes du colloque Guillaume Farey. Neuchâtel 29 septembre-1^{er} octobre 1980*, publ. par P. Berthel, R. Scheurer et R. Stauffer, Cahiers de la Revue de Théologie et de Philosophie, 9/11, Genève, Lausanne, Neuchâtel, t. II, pp. 107-145.
- GOODY, J. (2003), *La peur des représentations: l'ambivalence à l'égard des images, du théâtre, de la fiction, des reliques et de la sexualité*, Paris.
- GUILLOT, A. (1903), *Le temple de St Gervais à Genève. Notice historique*, Genève.
- HARI, R. (1957), «Les placards de 1534», *Aspect de la propagande religieuse*, études publ. par G. Berthoud et al., Genève, pp. 79-142.
- HERMINIARD, A.-L. (1866-1897), *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*, Genève, Bâle [etc.], 9 vol.
- HIGMAN, F. (1987), «Les débuts de la polémique contre la messe: De la tressainte cene de nostre seigneur et de la messe qu'on chante communément», *Le livre et la Réforme*, sous la dir. de Rodolphe Peter et Bernard Roussel, Bordeaux, pp. 35-92.
- (1998), «Premières réponses catholiques aux écrits de la Réforme en France, 1525-c. 1540» (1988); «Il serait trop plus décent de répondre en latin. Les controversistes catholiques du XVI^e siècle face aux écrits réformés» (1991) maintenant dans *Id. Livre et découvrir. La circulation des idées au temps de la Réforme*, Genève, pp. 190-212; 498-514.
- ICONOCLASME (2001), *Iconoclasm. Vie et mort de l'image médiévale*, catalogue de l'exposition de Berne – Strasbourg, sous la direction de C. Dupeux, P. Jezler, J. Wirth, Berne.
- JOBLIN, A. (1999), «L'attitude des protestants face aux reliques», *Les reliques. Objets, cultes, symboles. Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer)*, 4-6 septembre 1997, E. Bozoky et A.-M. Helvetius (éd.), Turnout, pp. 123-141.

- JUSSIE, J. de (1996), *Petite chronique*, Einleitung, Edition, Kommentar von Helmut Feld, Genève.
- KÖRNER, M. (1993), «L'iconoclasme en Suisse réformée», dans *Les signes de Dieu au XVI^e et XVII^e siècles*, éd. Geneviève Demerson, Bernard Dompter, Clermont-Ferrand, pp. 67-77.
- LAMBERT, T. (1993-1994), «Cette loi ne durera guère: inertie religieuse et espoirs catholiques à Genève au temps de la Réforme», *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 23/24, pp. 5-24.
- MASON, S. (1988), «Viret adapted by Viret. The re-use of *De la différence in Viret's later works*», *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 50, pp. 623-635.
- MICHALSKI, S. (2001), «L'expansion initiale de l'iconoclasme protestant 1521-1537», *Iconoclasm. Vie et mort de l'image médiévale*, catalogue de l'exposition de Berne - Strasbourg, sous la direction de Cécile Dupeux, Peter Jezler, Jean Wirth, Berne, pp. 46-51.
- NAEF, H. (1936-1968), *Les origines de la Réforme à Genève*, Paris, Genève, 2 vol.
- NICOLINI, B. (1939), *Il pensiero di Bernardino Ochino*, Napoli.
- (1963), *Aspetti della vita religiosa, politica e letteraria del Cinquecento*, Bologna.
- OZMENT, S. (1975), *The reformation in the cities. The appeal of protestantism to Sixteenth-century Germany and Switzerland*, New Haven, 1975.
- Registers du Conseil de Genève* (1900-1940), publ. par Emile Rivoire, Victor van Berchem et Frédéric Gardy, Genève, 13 vol.
- ROSET, M. (1894), *Les chroniques de Genève*, publiée par Henri Fazy, Genève.
- SCHMITT, J.-C. (1999), «Les reliques et les images», *Les reliques. Objets, cultes, symboles. Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer)*, 4-6 septembre 1997, E. Bozoky et A.-M. Helvetius (éd.), Turnout, pp. 145-159.
- SCRIBNER, R. (1981), *For the sake of simple folk. Popular propaganda for the german reformation*, Cambridge.
- STÜCKELBERG, E.A. (1902), *Geschichte der Reliquien in der Schweiz*, Zurich.
- TURRETTINI, F. (1877), *Les archives de Genève. Inventaire des documents contenus dans les portefeuilles historiques et les registres des Conseils avec le texte intégral de diverses pièces de 1528 à 1541*, publ. par avec le concours de A.-C. Grivel, Genève.
- VAN BERCHEM, V. (1934), «Une prédication dans un jardin (15 avril 1533). Episode de la Réforme genevoise», *Festschrift Hans Nabholz überreicht zum 60. Geburtstage am 12. Juni 1934*, Zurich, pp. 151-170.
- VUILLEUMIER, H. (1927), *Histoire de l'Eglise réformée du pays de Vaud sous le régime bernois*, vol. 1, Lausanne.
- WANDEL, P.L. (1995), *Foracious idols and violent hands: iconoclasm in Reformation Zurich, Strasbourg and Basel*, Cambridge.
- WIRTH, J. (1989), *L'image médiévale. Naissance et développements (VI^e-XV^e siècles)*, Paris.

Image et relique dans le christianisme occidental

Jean WIRTH (Université de Genève)

En théorie, le culte chrétien s'adresse à Dieu et à ses saints qui sont au paradis. En pratique, des objets doués d'une existence matérielle sont nécessaires, dans cette religion comme dans toutes les autres, pour focaliser l'attention des fidèles et structurer ainsi les cérémonies¹. Dans le cas du christianisme, quatre principaux types d'objets peuvent remplir cette fonction. Ce sont (1) la croix, apparue avec le culte du *labarum* dans la garde de Constantin, (2) les reliques qui se mettent en place à l'époque de saint Augustin, (3) les images à partir du VI^e siècle et enfin (4) l'hostie dont le culte s'impose progressivement depuis l'époque carolingienne. Ces quatre types d'objets sont tous pensés comme des signes, mais avec des propriétés sémantiques très différentes.

La croix est une sorte d'idéogramme, proche de l'écriture, puisqu'elle sert de signature aux illettrés, et elle est souvent désignée comme *signum crucis*. Elle peut être soit un objet matériel, soit un signe de main porté sur soi-même, sur une autre personne ou sur une chose. Elle est le premier objet de culte chrétien et ce culte se déigne comme *adoratio crucis*. L'adoration de latte est exigée pour elle à l'époque scolaistique, en référence à l'hymne *O crux, ave, spes unica* qui en fait l'*'unique espoir'* du chrétien et l'assimile ainsi à la divinité². Dans un premier temps, l'adoration de la croix apparaît comme une alternative à celle des personnes, vivantes ou mortes, et

¹ S. SINGING-LARSEN (1984).

² SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, pars 3^a, q. 25, a. 4.